COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Document de séance SC.2 No. 11 (b) (2008)

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

10 novembre 2008

Groupe de travail des transports par chemin de fer

Soixante-deuxième session Geneva, 18-20 novembre 2008 Point 10 de l'ordre du jour provisoire

FRANÇAIS SEULEMENT

ATELIER SUR LA SECURITE FERROVIAIRE

<u>Transmis par Monsieur V. Ternavskyi</u> (Chemins de fer Polonais) Projet Schengenrail :
Groupe de Travail « Immigration
Illégale et Acquis Schengen »,
présidence : PKP



Elargissement de l'UE

- A 10 nouveaux Etats-Membres le 1er mai 2004
- A 2 nouveaux Etats-Membres le 1er janvier 2007
 - Nécessité d'étudier la problématique des points-frontières et d'élaborer des préconisations de sûreté dans les transports ferroviaires



Projet Schengenrail de l'UIC

- L'UIC en lançant et en finançant sur ses propres ressources le projet Schengenrail a voulu faire définir et appliquer une méthode commune d'analyse des contrôles à effectuer aux points frontières européens
- Le projet UIC Schengenrail a été lancé le 7 avril 2004 à Varsovie et le comité de pilotage confié au groupe PKP



Deux phases du Projet

La phase 2004 a permis d'étudier:

- la frontière Slovaquie Ukraine (Cierna nad Tisou Chop) sous l'animation de ZSSK en coopération avec UZ (réseau de Lviv)
- les frontières Slovénie Croatie (Dobova-Savki Marof) et Hongrie – Roumanie (Lokoshaza-Curtici) sous l'animation de SZ en coopération avec MAV et HZ
- La phase 2005 du projet a permis d'étudier les frontières Pologne Ukraine (Dorohusk Jagodin) et Pologne Fédération de Russie (Branievo Mamonowo) sous l'animation de PKP PLK en coopération avec UZ et RZD (réseau de Kaliningrad)



Séminaire à Bruxelles le 16 juin 2006

L'UIC et les trois animateurs : ZSSK, SZ et PKP PLK ont présenté les résultats des travaux à la DG « Justice, Liberté et Sécurité » et précisé les objectifs à atteindre :

- pour les compagnies des chemins de fer
- pour établir un diagnostic de situation des points-frontières

Le travail effectué a donné lieu à une fiche UIC :"Préconisation pour la mise en œuvre d'une politique sûreté dans les transports ferroviaires aux points frontières".



Séminaire de Lublin : novembre 2006

BUT : dissémination des résultats et organisation d'échanges de points de vue entre

- Entreprises ferroviaires
- Autorités nationales
- Police des frontières
- Douanes
- FRONTEX
- Autres acteurs du marché ferroviaire (transitaires, industriels)
- 14 pays étaient représentés : Biélorussie, Bulgarie, Finlande, Kirghizstan, Hongrie, Lettonie, Pologne, Roumanie, Russie, République Tcheque, Ukraine, Slovaquie, Slovénie, Suède

OSZD et CER ont participé au Séminaire

RESULTAT : Déclaration commune signée par UIC et PKP PLK Instauration du GT "Immigration illégale et Acquis Schengen"



GT "Immigration illégale et Acquis Schengen"

• Réalisation des mesures concrètes aux points frontières ferroviaires européens en privilégiant les recherches de financement permettant aux entreprises ferroviaires d'assumer les contraintes extérieures par l'intermédiaire des Etats dont elles relèvent

Des contraintes institutionnelles :

- Les autres modes de financement des adaptations et l'évaluation par la Commission des nouveaux pays membres
- L'évolution des frontières de l'UE
- La mise en œuvre d'une politique européenne de prévention dans les domaines phytosanitaire, vétérinaire et alimentaire



GT "Immigration illégale et Acquis Schengen"

Les membres actifs du Groupe de Travail :

- Entreprise ferroviaires de : Finlande, Lettonie, Lituanie, Russie, Pologne, Biélorussie, Ukraine, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, Croatie
- UIC : Centre de compétence sûreté
- Agence européenne FRONTEX
- Les organes étatiques sont toujours invités aux réunions



GT "Immigration illégale et Acquis Schengen"

- > 4 Réunions sur le terrain de Paris
- Réunion à Paris (3 4 décembre 2008)

Transformation du GT "Immigration illégale et Acquis Schengen, en GT "Franchissement des frontières – Espace Schengen et autres zones"

